



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 095-219500543-20240402-16_2024-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°16

DATE DE LA CONVOCATION 26/03/2024	L'an deux mille vingt quatre Le deux avril à dix-neuf heures.
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 26/03/2024	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 8 Présents : 7 Absent représenté : 0 Absent : 1 Votants : 6	Étaient présents : Elizabeth DUFOUR - Patricia BAZOT - Olivier FLIGNY - Laurent RONDEAU - Olivier MAUGER – Isabelle ROBERT Absent représenté : néant Absent : José MATIAS CARVALHO DE MOURA Secrétaire de séance : Elizabeth DUFOUR Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°16 OBJET : Approbation du compte Administratif 2023	Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L1612-12 relatif à l’arrêté des comptes de la commune par le vote de l’organe délibérant sur le compte administratif après transmission du compte de gestion par le comptable public, Considérant que le compte administratif est un relevé exhaustif des opérations financières, en recette et en dépense, réalisées dans un exercice comptable donné, Considérant que M. Le maire ne peut pas prendre part au vote et qu’il se retire de la salle pendant ce moment-là, Considérant qu’il convient de nommer un président de séance pour le vote du compte administratif, Considérant que Madame DUFOUR est nommée présidente de séance pour le vote du compte administratif, Considérant que le compte administratif 2023 du budget communal s’établit comme suit :

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 095-219500543-20240402-16_2024-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

20700 - COMMUNE DU BELLAY EN VEXIN -

Exercice 2023

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2022	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-31 497,58		9 233,92		-22 263,76
Fonctionnement	139 838,43	31 497,58	58 126,21		166 467,06
TOTAL I	108 340,85	31 497,58	67 360,03		144 203,30
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	108 340,85	31 497,58	67 360,03		144 203,30

Libellé	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	180 505.86 €	35 446.29 €	215 952.15 €
Recettes	238 632.07 €	44 680.11 €	283 312.18 €
Excédent	58 126.21 €	9 233.82 €	67 360.03 €

Le conseil municipal est invité à approuver le compte administratif 2023 de l'ordonnateur pour le budget communal comme indiqué ci-dessus.

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :

ADOpte à la majorité le Compte Administratif 2023.

CACHET MAIRIE



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 04/04/2024

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Ludovic BAZOT

Le secrétaire de séance,

Elizabeth DUFOUR